

Edition 06-2010

# EHPAD Maison de Retraite BETHLEHEM



## Livret d'accueil

*Je leur donnerai  
dans ma maison et  
dans mes murs une  
place et un nom...*

*Esaïe 56- 5*



### **Maison BETHLEHEM**

15, route d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG

Tél. 03 88 27 01 71 Fax. 03 88 27 98 77 mail [maison.bethlehem@wanadoo.fr](mailto:maison.bethlehem@wanadoo.fr)



# La Maison BETHLEHEM

Une Association à but non lucratif fondée en 1888  
présidée par M Rodolphe STAMMLER



affilié à la FEHAP (Fédération des Etablissements d'Hébergement et d'Assistance Privé)

## **Nous vous souhaitons la bienvenue !**

Cette brochure vous informe  
sur le fonctionnement de la maison,  
dans le but de vous aider à vous y sentir à l'aise.

Quelques aspects sont abordés et vous aurez  
sans doute des questions sur bien d'autres points.

Nous restons à votre disposition pour  
toute information complémentaire  
et chercherons, avec l'aide de Dieu,  
à vous offrir le meilleur service.

L'ensemble de l'équipe vous remercie pour la  
confiance que vous nous accordez.

Eric Becker – Directeur



La Maison BETHLEHEM, fondée en 1888, constituée en association, est  
inscrite au Tribunal de STRASBOURG. Association à but non lucratif (régie  
par les articles 21 à 79 du Code Civil Local).

C'est la plus ancienne institution de Cronenbourg.

Agrandie en 1990 et rénovée de 1998 à 2003, la Maison BETHLEHEM et  
Clair-Séjour sont des structures dont la mission est d'accueillir des personnes  
autonomes et semi-autonomes de plus de 65 ans, seules ou en couple,  
bénéficiant d'une retraite.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, elles sont classées en catégorie « EHPAD » (Etablissement  
Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes).

---

Ce livret a été conçu en 2005, conformément à la loi 2002-2  
du 2 janvier 2002, approuvé par le Conseil d'Administration du 21  
octobre 2005 et par le Conseil de la Vie Sociale du 13 décembre 2005

# Sommaire

Situation géographique	page 4
Accueil et prise en charge	page 6
Conditions financières	page 6
Les services :	page 8
- Le secrétariat	
- Le personnel soignant	
- Les professionnels de la santé	
- L'hôtellerie	
- L'entretien	
- La restauration	
- La buanderie	
Sécurité et protections des biens	page 10
Les autres services dans la maison	page 11
Télévision	page 12
Les animations régulières	page 12
Aumônerie – culte	page 14
Les commerces du quartier	page 16
Sortir pour aller en ville	page 17
Représentant au conseil de la vie sociale	page 18
Les responsables à votre écoute	page 19



# Implantation de la Maison BETHLEHEM :



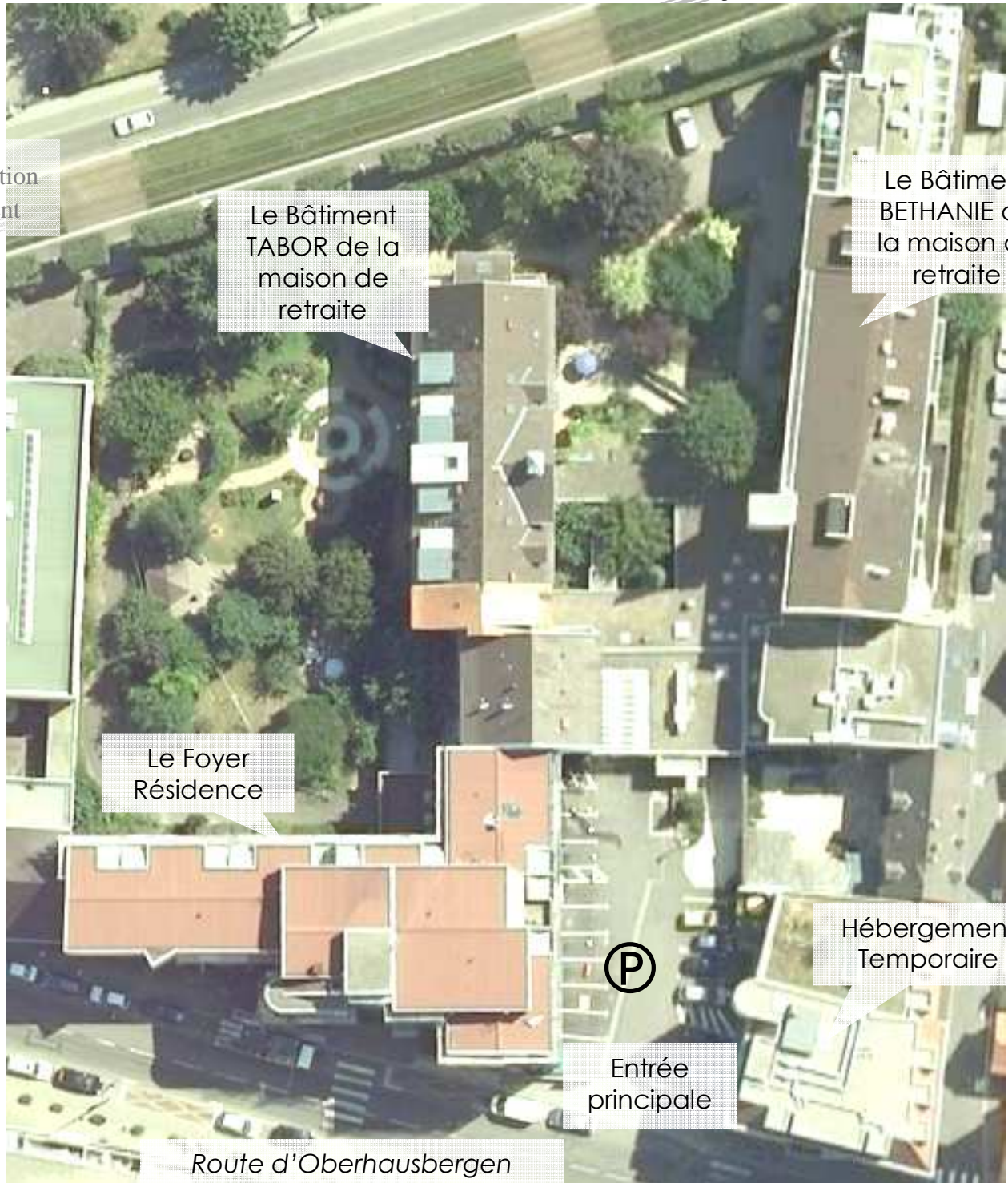
ligne tramway



Station  
Rue des Ducs



Station  
St Florent



Le Bâtiment  
TABOR de la  
maison de  
retraite

Le Bâtiment  
BETHANIE de  
la maison de  
retraite

Le Foyer  
Résidence

Hébergement  
Temporaire



Entrée  
principale

Route d'Oberhausbergen

## ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE

Vous avez pu rencontrer la secrétaire, la gouvernante, la cadre adjointe à la direction et/ou le directeur lors de votre inscription ou de votre admission.

Les documents qui vous ont été demandés permettront de constituer votre dossier administratif ainsi que votre dossier médical, qui nous aideront à préparer au mieux votre accueil.

A votre arrivée vous serez accueillis par la gouvernante. Dans la journée, l'infirmière vous donnera les informations concernant le système d'appel malade, l'éventuelle distribution de médicaments ou prise en charge de soins...

De même, vous ferez la connaissance de la veilleuse de nuit le premier soir. Les jours suivants, l'une des animatrices vous informera des activités proposées dans la maison.

La Maison de Retraite BETHLEHEM dispose d'une possibilité d'accueil de 121 lits en chambre individuelle ou en logement pour couples.

La personne accueillie meuble son logement avec son mobilier personnel. A son arrivée, il lui est remis les clés de sa chambre.

## CONDITIONS FINANCIERES

### **Frais de séjour :**

Le montant du prix de journée appliqué, figure sur le contrat de séjour.

Il est constitué du tarif de l'hébergement et de celui de la dépendance. Le prix de journée peut évoluer chaque année ou en cours d'année en fonction des décisions du Conseil d'Administration de l'Association, des décisions du Président du Conseil Général et des décisions du Président de la DDASS

Les paiements sont effectués en début de chaque mois pour le mois à venir. Si le résident quitte l'établissement avant la fin du mois en cours, le tarif hébergement facturé, sera calculé au prorata de son temps de présence dans l'établissement. Le prélèvement automatique sur votre compte est préconisé.

L'établissement est habilité à l'Aide Sociale.

### **Frais d'hébergement :**

Les prestations hôtelières sont facturées selon une tarification fixée chaque année par arrêté du Président du Conseil Général.

### **Frais liés à la dépendance :**

En fonction de leur dépendance (évaluation AGGIR), les résidents bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie versée par le Conseil Général.

Cette allocation est versée directement à l'établissement sous forme de dotation globale. Une participation reste à la charge du résident : son montant minimal est constitué par le tarif GIR 5/6 de l'établissement.

## **Frais liés aux soins :**

L'établissement a opté pour la dotation globale

Les frais médicaux qui ne sont pas pris en charge par l'établissement sont :

- Les prestations et les honoraires du kinésithérapeute, du psychomotricien, de l'ergothérapeute, de l'orthophoniste, du podologue, du dentiste...
- Les honoraires et prescriptions des médecins spécialistes libéraux
- Les honoraires des médecins généralistes
- Les transports sanitaires : ambulances, VSL... les frais de laboratoire et de radiographie
- Les dépenses de pharmacie. (sauf les petits dispositifs médicaux)

Le matériel d'aide au déplacement, est pris en charge par l'EHPAD BETHLEHEM (sauf les fauteuils roulants qui sont pris en charge par la CPAM)

## **Absences pour convenances personnelles :**

En cas d'absence de plus de 72h, le tarif de l'hébergement est minoré du forfait hospitalier en vigueur.

## **Aide sociale :**

Le Conseil Général verse mensuellement la prise en charge des frais de séjour au titre de l'aide sociale aux résidents qui en sont bénéficiaires. En retour, l'établissement reverse au Conseil Général, conformément au règlement départemental d'aide sociale, trimestriellement 90 % de toutes leurs ressources, à l'exception de l'allocation logement qui est reversée intégralement. Les 10% restant au résident constituent l'argent de poche mensuel, qui ne peut être inférieur à un centième du montant annuel des prestations minimales vieillesse.

La demande d'Aide Sociale se fait par le pensionnaire ou sa famille à la mairie d'origine du pensionnaire.

## **Assurances :**

Le résident bénéficie d'une responsabilité civile souscrite par l'EHPAD BETHLEHEM pour tous les résidents.

## LES SERVICES

**Le Maison est ouverte de 8h15 à 19h.** En dehors de ces heures, c'est la veilleuse de nuit qui viendra vous ouvrir la porte.

Le **SECRETARIAT** de BETHLEHEM se tient à votre disposition du lundi au vendredi, le matin **de 8h30 à 13h.**



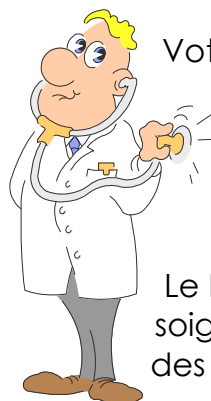
**Le PERSONNEL SOIGNANT** de la maison prend en charge les soins des personnes dépendantes.



**La DISTRIBUTION DES MEDICAMENTS** (3x/jour) est généralement prise en charge par le personnel. Pour toute question, veuillez vous adresser à une de nos infirmières. Nos infirmières 'réfèrentes' sont Mesdames **Danièle GEIGER et Nadia ABDESSELAM.**

**L'APPEL-MALADE** : Une poire d'appel au lit, une tirette dans la douche et une tirette au WC vous permettent d'appeler à l'aide. Chaque nuit, deux veilleuses de nuit assurent la sécurité et répondent aux appels.

## Les PROFESSIONNELS DE LA SANTE



Votre **MEDECIN TRAITANT** habituel peut continuer à vous suivre à la Maison BETHLEHEM. Néanmoins, il devra se présenter aux infirmières de la maison et leur remettre votre dossier médical ainsi que toute prescription. Les protocoles de soins et médicaux devront obligatoirement être respectés afin de nous permettre d'assurer les soins.

Le **Docteur Yves ZELLER**, médecin coordonnateur collabore avec l'équipe soignante et les médecins libéraux, afin d'assurer une bonne coordination des soins.

D'autres professionnels, spécialistes et des paramédicaux, interviennent dans la maison : votre kiné, votre pédicure mais aussi le personnel des

laboratoires d'analyses, etc

Certains, tels que l'ophtalmologue, l'O.R.L. le radiologue ou le dentiste... sont installés dans le quartier.



Pour faciliter vos déplacements à l'extérieur, béquilles, déambulateur ou chaise roulante peuvent être momentanément mis à votre disposition.

Des fauteuils roulants sont disponibles au rez-de-chaussée (près de la sortie centrale vers le jardin).

**L'HOTELLERIE** est assurée par un personnel d'étage sous la responsabilité de **Mme Valérie KRAUSS cadre adjointe à la direction** et de **Mme Manana HABBERSTAD gouvernante** qui se tiennent à votre service. Ce personnel polyvalent est à votre disposition pour le choix des menus, le rangement du linge lavé et repassé, le ménage dans la chambre, l'aide au déplacement...  
N'hésitez pas à demander l'aide de ce personnel pour vous aider à vous installer et à aménager votre chambre.



Les réparations courantes sont assurées par notre service d'**ENTRETIEN**.

## LA RESTAURATION

**Le PETIT DEJEUNER** est servi à partir de **8h** dans votre chambre

**Le DEJEUNER** est servi en salle de restaurant à **12h**

**Le DINER** est servi en salle ou en chambre à **18h**

Une **FEUILLE avec les MENUS DE LA SEMAINE** est distribuée chaque semaine, mais aussi affichée sur votre étage. Si un plat ne devrait vous convenir, vous pouvez le signaler la veille au personnel d'étage qui pourra généralement vous proposer une alternative.

**BOISSONS** : L'eau minérale, les jus de fruits, les sodas, la bière et le vin courant sont vendus en salle de restaurant (prix affichés).

Un '**Comité Cuisine**' se retrouve 3 à 4 fois par an : Les cuisiniers et la maîtresse de maison recueillent vos suggestions, vos propositions de menus...

Une boîte à suggestions se trouve au restaurant. Notre **Chef de Cuisine, M Gilles RENARD**, se tient à votre disposition.

**REGIMES** : Si vous signalez à l'infirmière référente ou à la maîtresse de maison, les régimes alimentaires que votre médecin vous impose, nos cuisiniers essayeront de vous proposer les menus les plus adaptés.



A la Maison de Retraite, un **CASIER réfrigéré personnel** est à votre disposition sur votre étage ou unité. Laissez-y les boissons fraîches et autres gourmandises périssables.



## LA BUANDERIE

Une équipe de professionnels sous la responsabilité de **Mme SPIELMANN Josiane**, se fait un honneur et un plaisir de traiter l'ensemble du linge de notre maison : les nappes et les draps, ... mais aussi le linge personnel marqué (avec une étiquette cousue) de chaque pensionnaire.



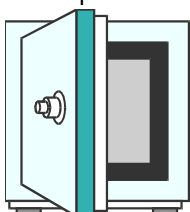
Nous voulons vous offrir un lavage et un repassage de qualité, « *comme à la maison* ». Mais il est impératif que tout le trousseau personnel (habits, sous-vêtements, serviettes, gants de toilette...) soit marqué à VOTRE NOM. Vous pouvez commander les étiquettes (avec votre nom) à l'accueil, ainsi que leur thermocollage professionnel (Voir conditions au secrétariat)

Pour des raisons d'hygiène, aucun linge (ni sous-vêtement, ni chaussettes...) ne peut être lavé, ni séché dans votre chambre !

Tout vêtement non lavable devra, à vos frais, être nettoyé par un pressing

## SECURITE ET PROTECTION DES BIENS

- Ne circulez pas avec de grosses sommes d'argent sur vous. Le Crédit Mutuel tient une permanence dans la maison tous les mois.



- Utilisez le petit coffre de sécurité (dans le placard de votre chambre) pour y déposer argent et objets ou documents à protéger. Gardez-en la clé sur vous.
- En quittant la chambre, n'oubliez pas de fermer la porte à clé.

Le contrôle visuel des accès par le secrétariat, par le personnel d'étage et par les veilleuses de nuit, ainsi que la vidéo-surveillance des accès et des couloirs contribuent à votre sécurité.



🔑 En cas d'intrusion d'un inconnu dans votre chambre, **utilisez IMMEDIATEMENT L'APPEL-MALADE** pour avertir le personnel.

**SECURITE INCENDIE** : Pour assurer votre protection contre l'incendie, l'établissement est équipé d'installations : détection d'incendie, portes coupe-feu, désenfumage, matériel d'extinction... Le personnel a reçu une formation contre l'incendie. Les zones « fumeurs » se restreignent aux espaces extérieurs.



## LES AUTRES SERVICES DANS LA MAISON

### MERCREDI 14h

Une **esthéticienne** vous reçoit dans le salon de coiffure au Rez de Chaussée du Bâtiment TABOR.

### Du MERCREDI au VENDREDI

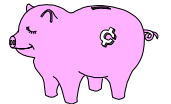


Le **salon de coiffure** est ouvert 3 jours par semaine : Les rendez-vous se prennent auprès de la coiffeuse directement.

Les services des coiffeurs et de l'esthéticienne sont payants.

(Tout professionnel à domicile (coiffeuse, esthéticienne...) peut intervenir directement dans votre chambre.)

### BANQUES



Le CREDIT MUTUEL (CMDP) tient une permanence dans la maison (au RdC BETHANIE **dans la salle à manger du personnel**, à côté de la chapelle) le dernier jeudi du mois de 10h30 à 11h

### TELEPHONE privé



L'**abonnement** au téléphone est **privé** : C'est à vous de prendre contact avec France Télécom (renseignements au secrétariat).

Le **COURRIER** est généralement distribué en chambre l'après-midi par le personnel.

Pour les départs de courrier, une boîte à lettres (jaune) est à votre disposition à l'accueil de BETHLEHEM, en face du secrétariat.



**PRESSE** : Les abonnés reçoivent leur quotidien D.N.A. à 8h00 en chambre. La Maison met à disposition dans les salons d'étage, quelques périodiques et au rez-de-chaussée les Dernières Nouvelles d'Alsace (édition française).

A la disposition de tout le monde, ils peuvent être lus dans les salons d'étage ou du rez-de-chaussée.

Les **SALONS d'ETAGE** et du **Rez-de-Chaussée** (à la Chapelle, dans les couloirs, à la cafétéria, vers le Foyer Résidence...) sont ouverts à tout le monde. Vous pouvez accueillir amis et famille.

## TELEVISION

Pour agrémenter vos journées, notre installation permet de capter **40 programmes TV (chaînes françaises et allemandes)**

☞ Veuillez régler ou faire régler par un spécialiste votre téléviseur afin d'avoir accès à ces programmes



Pour faciliter l'intervention du technicien, le secrétariat tient à votre disposition (aux heures de bureau) une feuille avec les indications de réglage.

## ANIMATIONS REGULIERES

### LUNDI 15h30

Vous aimez chanter les vieilles chansons françaises ou alsaciennes ? Alors venez rejoindre, à la chapelle, la **CHORALE** animée chaque lundi par Mme SCHOTT.

**Bonne humeur garantie !**



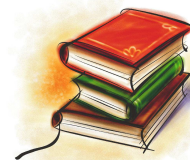
### MARDI 15h30

Une heure de **GYMNASTIQUE ASSISE** (adaptée au 3<sup>ème</sup> et au 4<sup>ème</sup> âge) est proposée en salle du Foyer Résidence par l'Association Siel Bleu.

Un maintien en forme, tout en douceur.

### MERCREDI 14h...

Un grand nombre de livres sont à votre disposition. Vous avez accès à la **BIBLIOTHEQUE** les mercredis à 14h lors de la permanence tenue à la Salle du Foyer Résidence par Mme SIEFFERT.



Une **BOUTIQUE** est ouverte le mercredi de 14h30 à 16h. Des bénévoles vous proposent divers produits de première nécessité, de soins et de beauté et quelques sucreries... et des timbres-poste.

### VENDREDI 9h30

Une heure de **GYMNASTIQUE DOUCE** est proposée en salle FR par l'Association Siel Bleu

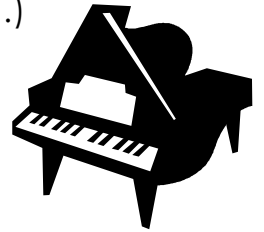
### VENDREDI 15h00

Les « dames de la **CAFETERIA** » vous proposent un salon de thé avec café, thé, brioches (ou kugelhopf maison), pâtisseries et tartes... Une excellente occasion pour passer un bon moment avec une amie, avec votre famille, autour d'une bonne tasse et de quelques douceurs...



## D'AUTRES ANIMATIONS VOUS SONT REGULIEREMENT PROPOSEES :

Des concerts, des conférences et des spectacles (théâtre, goûters, jeux...) avec l'Université du Temps Libre, ou avec les services d'animation de la CUS... Des projections de diapositives ou de films.



Nos animatrices, **Mesdames Valérie WALTER et Sylvie HEINTZ** vous propose régulièrement des animations tels que des ateliers de bricolage, ateliers mémoires, atelier cuisine, jeux de société...

Le **programme des animations** est distribué tous les mois, affiché et rappelé chaque jour dans les couloirs, sur des écrans de vidéo-information.

... enfin, profitez de **NOTRE BEAU JARDIN** :

Un écrin de verdure avec ses belles allées, ses fleurs, son potager, ses plantes médicinales et aromatiques, son « parcours santé 3<sup>ème</sup> âge », ses fontaines et ses bancs et sa gloriette, son « pilier du dialogue » en marbre de Palestine.



---

Les familles sont vivement sollicitées à participer activement à la vie quotidienne de leurs aînés.

Elles sont particulièrement conviées à les entourer lors de manifestations telles que Fête Annuelle, grillades au jardin, Marché de Noël, Veillée de Noël...

## AUMONERIE - CULTES



**La Maison dispose d'une CHAPELLE**

au rez-de-chaussée du Bâtiment BETHANIE, vous pouvez vous y recueillir à tout moment.

*Les offices sont radiodiffusés dans les chambres de BETHLEHEM  
Un bouton (près du lit) vous permet de régler le volume de la sonorisation.*

### **Aumônerie Protestante :**

Elle est assurée par les Pasteurs de la Paroisse St-Pierre-le-Jeune (située au centre ville). Cette paroisse est à l'origine de la « Maison BETHLEHEM ». Sous la coordination du Pasteur Bernard STURNY, une équipe de pasteurs assure les cultes dominicaux et se tient à votre disposition. Secrétariat paroissial : Tél 03 88 32 41 61

L'aumônerie est aussi assurée par les Pasteurs de Cronembourg :

- Paroisse St-Sauveur (Pasteur Philippe GUNTHER) Tél 03 88 27 01 19
- Paroisse Cronembourg-Cité (Pasteur Laurent WOLF) Tél 03 88 27 83 66

### **Cultes / Gottesdienste : DIMANCHE 9h30**

Les cultes ont lieu alternativement en français ou en allemand.  
La Sainte-Cène (Eucharistie) est distribuée une fois par mois pendant le culte.

### **Aumônerie Catholique :**

**Messe : MARDI 9h30** par le Père Stanislas KUPCZAK qui assure aussi les visites pastorales.  
Tél 03 88 27 89 16

*Les cultes et les messes sont ouverts à tout visiteur  
(familles, amis, voisinage, paroissiens du quartier...)*

**Autres confessions :** Se renseigner au secrétariat



## Un accompagnement spirituel



« *Cherchez premièrement le Royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par-dessus* » Ev. Matthieu 6,33

Des **Etudes bibliques** sont proposées alternativement en français ou en alsacien, le **JEUDI à 15h30**, pour ceux et celles qui aiment échanger des idées autour de la Bible en se retrouvant à la chapelle avec un Pasteur.

**Visites pastorales :** Des aumôniers se tiennent à votre disposition, et effectuent régulièrement des visites :

- Des Pasteurs STURNY (St-Pierre-le-Jeune), GUNTHER (Cronenbourg Centre), WOLF (Cron. Cité) et des pasteurs à la retraite (R TRUNK, A. WAGNER, A KOCH...)
- Le Père Stanislas KUPCZAK (généralement après la messe)
- Renseignements et rendez-vous à l'accueil

### EMISSIONS RELIGIEUSES à la télévision :

- Le dimanche matin (Progr. France 2)
- Tous les jours (Progr. 10) en langue allemande (sans images) : **RADIOSENDUNG**

**Progr. 10 EVANGELIUMS RUNDfunk**  
in deutscher Sprache

*Lieder, Andachten, Besinnungen*



## Un accompagnement humain

L'**Association Pierre CLEMENT** se tient à la disposition des usagers et des familles pour un soutien individuel par l'écoute et le réconfort.

Pour tout renseignement et tout rendez-vous, veuillez prendre contact avec **Mme KRAUSS Valérie**.

## LES COMMERCES DU QUARTIER



La Maison est implantée dans un quartier commerçant.

Vous pouvez avoir besoin de faire quelques achats courants.

Voici quelques commerces à proximité de BETHLEHEM, dans le vieux Cronenbourg (liste non exhaustive) :

Vous trouverez dans le proche quartier :	Route d'Oberhaus-bergen	Route de Mittelhaus-bergen
Boulangerie – Pâtisserie	2	2
Pharmacie	1	2
Supérette (Coop)...		1
Boucherie – traiteur	1	1
Presse ou librairie	2	1
Restaurant – Café – Pizzeria	3	2
Fruits et légumes - crémier	1 stand	2
Banques : Crédit Mutuel Crédit Lyonnais CIAL Caisse d'Epargne BNP, CA...	1 1	1 1 1
Pressing - Repassage	1	1
Confection – Tailleur		1
Poste		Rue des Ormes
Coiffeur	3	2
Fleuriste	1	2
Photographe	1	



## SORTIR pour ALLER EN VILLE



**En tramway** La **station St FLORENT** est la plus proche.

Vous êtes à 10 minutes des commerces du Centre Ville (la gare est à la 2<sup>ème</sup> station), et à 10 minutes de HAUTEPIERRE (L'hôpital, le Maillon, l'hypermarché et la zone commerciale)



**En Bus** La Ligne 17 et la Ligne 19 desservent Strasbourg-Ouest à partir de la

station Rotonde. Divers arrêts route d'Oberhausbergen et route de Mittelhausbergen sont en proximité directe de BETHLEHEM.



**En Taxi** Vous pouvez à tout moment commander un taxi

Tél 03 88 36 13 13 (TAXI 13)

Tél 03 88 22 23 24 (France Taxi), etc...

**Dans notre MAISON,  
vous n'êtes pas seul(e)**



Nous veillerons à vous offrir tranquillité et sérénité dans nos murs.

Mais nous voudrions aussi vous encourager à **rencontrer** vos voisins de palier, à faire de nouvelles connaissances... Comment et où ?

Les repas en salle à manger, les couloirs et les salons d'étage, les offices religieux (cultes et messes), les animations (concerts, spectacles...) sont autant d'endroits privilégiés pour des rencontres.

Il y aura **toujours** au moins **une personne** avec qui vous pourrez avoir quelques affinités... et peut-être même, vous lier d'amitié !

Mais il y a un premier pas à faire : chercher et trouver cet(te) ami(e) !

## VOS REPRESENTANTS au CONSEIL de la VIE SOCIALE

Le Conseil de la Vie Sociale regroupe, au moins 2 fois par an, les représentants des Pensionnaires et des Familles des Pensionnaires, des Résidents et des Familles des Résidents, du Personnel (les délégués), de la Ville de STRASBOURG, du Conseil d'Administration et la Direction.

Il y est débattu des problèmes qui se posent à vous : du contrat de séjour, du règlement intérieur, de la vie quotidienne et de la cohabitation, des activités, de la nature et du prix des services rendus, des projets de travaux...

### VOS REPRESENTANTS :

(pour la Maison de Retraite)

**Mme LIENHARD Anne Marie**      **Chambre Béthanie 364**

**Mme CROCHET Muriel**              **Chambre Béthanie 152**

**Mme WALD Mariette**              **Chambre Tabor 109**

Leurs suppléants :

Mme HOCHTETTER Marie Odile      Chambre B 169

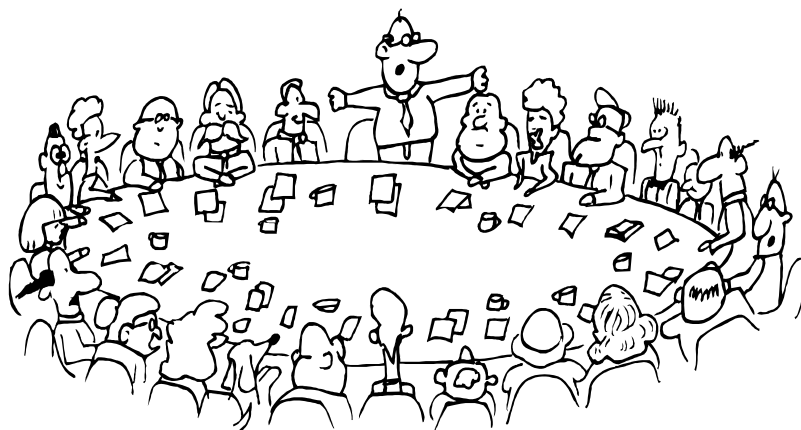
Mme MEYER Frieda                      Chambre T 108

### Les représentants des familles des pensionnaires :

M KIRCHER fils de Mme KIRCHER (B 366), Mme ADMENT, fille de Mme ULRICH S (B 162), et Mme DAVAL, fille de M et Mme WOLFF (T 106) ont été élus représentants des familles.

Suppléants : Mmes OBERLECHNER, fille de Mme OBERLECHNER (B 257), Mme HEGE, fille de Mme GOLDSCHMIDT (T 104) et RUEBRECHT, belle fille de Mme RUEBRECHT (T 203).

Le représentant des familles des pensionnaires dispose d'une boîte à lettres au secrétariat.



## LES RESPONSABLES A VOTRE ECOUTE



M Eric BECKER -  
Directeur



M Yves ZELLER – Médecin  
coordonnateur



Mme Valérie KRAUSS  
– Cadre adjointe à la  
Direction



Mme Danièle GEIGER –  
Infirmière référente de  
Tabor



Mme Nadia ABDESSELAM  
– Infirmière référente de  
Béthanie



Mme Manana HABBERSTAD –  
Gouvernante



M Christophe KOEHL  
– Responsable du  
secrétariat



M Gilles RENARD – Chef  
responsable de la cuisine



Mme Josiane SPIELMANN –  
Responsable de la  
buanderie

